

## La solvabilité : une question à l'ordre du jour

Monique Dumont

Volume 51, numéro 4, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104345ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104345ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dumont, M. (1984). La solvabilité : une question à l'ordre du jour. *Assurances*, 51(4), 495–499. <https://doi.org/10.7202/1104345ar>

# La solvabilité : une question à l'ordre du jour

par

MONIQUE DUMONT

## Introduction

495

À travers la presse spécialisée en assurance et en réassurance, différents intervenants ont tour à tour présenté leurs points de vue sur cette question de la solvabilité des entreprises d'assurances, leurs recommandations ainsi que leurs appréciations des solutions possibles. Compagnies d'assurance, réassureurs, courtiers et agents d'assurance, chacun a fait l'objet d'évaluation.

Nous voulons, par cette revue de la documentation, guider le lecteur vers les articles les plus intéressants, ainsi que vers les sources d'information actuellement accessibles au Canada, aux États-Unis et à l'étranger.

## Les causes

Lors d'interventions, quelques auteurs se sont penchés sur les causes récentes susceptibles d'expliquer la situation financière de certains assureurs et réassureurs.

David N. Vermont, de Sedgwick Payne (« Security and solvency » dans *Reinsurance*, août 1983, p. 143) souligne la surcapacité du marché, l'entrée de nouveaux assureurs et réassureurs, la baisse radicale des taux, la faiblesse des équipes de gestion et de l'économie de pays où élisent domicile les réassureurs récemment présents sur la scène.

Christopher J. Robey, chez Le Blanc Eldridge Parizeau Inc. (« The state of Canadian general Insurance in 1982 », dans *Assurances*, octobre 1982, p. 257), note l'absence flagrante de données financières sur la santé des entreprises. Cette constatation reviendra souvent dans les différents propos des intervenants qui analyseront du même souffle les méthodes d'évaluation mises de l'avant par les organismes gouvernementaux de surveillance.

### Les méthodes d'évaluation des entreprises

Cette question constitue souvent le coeur des interventions. L'un des articles les plus intéressants est celui de M. François Négrier, de la S.C.O.R. (« La sécurité financière des compagnies d'assurances et de réassurances », dans *L'Argus International*, no 31, juillet-août 1982, p. 222).

496

À partir de la méthode de la marge de solvabilité (développée par l'Association de Genève)<sup>(1)</sup>, il analyse l'efficacité des méthodes d'évaluation et des tests financiers et constate qu'il faut pratiquer la vertu de modestie, si l'on parle de prévention des faillites ou insolvabilités. C'est ainsi qu'il analyse plusieurs causes d'insolvabilité comme la réassurance inadéquate, la souscription spéculative, la fraude, les erreurs d'administration, tout en montrant les défaillances des techniques de prévention.

Ces défaillances sont dues, selon lui, d'abord à l'ignorance des variables motrices telles que le choix et le tarif des produits, les ressources humaines, le marketing, etc. ; puis à l'emphase mise sur des détecteurs quantitatifs, comptables.

D'autres auteurs ont aussi identifié les données financières qu'il serait pertinent d'avoir en mains pour prévenir des situations d'insolvabilité ; notons Michael F. Jenkin, de la Guardian<sup>(2)</sup> et Peter Law, gestionnaire de risques pour la firme Schlumberger Ltd.<sup>(3)</sup>, qui fournit à ses collègues des éléments de mesure qui peuvent s'avérer des instruments utiles d'évaluation.

Les gouvernements, par la voix des surintendants des assurances, ont aussi exprimé des idées précises sur cette question.

### Le rôle des gouvernements

Par leurs ordonnances et réglementations, les gouvernements influent sur le choix des méthodes d'évaluation et sur la rapidité d'accès aux données financières.

(1) Voir dans les *Cahiers de Genève*, no 19, avril 1981, l'article de A. Gabus et S. Hagemann. « La marge de solvabilité et l'égalité des chances pour accéder aux marchés de l'assurance non-vie ».

(2) « What price security », dans *Canadian Underwriter*, octobre 1982, p. 32.

(3) « Make sure insurers are solvent », dans *Business Insurance*, 21 mars 1983, p. 22.

Le surintendant des Assurances du Canada, M. Robert H. Hammond<sup>(4)</sup> a récemment présenté des propositions concrètes telles la création d'un fonds de garantie, à l'image des expériences européenne et nord-américaine, une augmentation des provisions pour pertes et de la capitalisation, etc.

Aux États-Unis, après le règlement 98 de l'État de New-York et la formation d'un bureau spécial des assurances en Californie qui enquête sur les causes d'insolvabilité, l'*American Institute of Certified Public Accountants* vient de publier de nouvelles directives comptables concernant les réassureurs<sup>(5)</sup> et l'État de New-York, des directives, quant aux lettres de crédit autorisées dans l'État.

497

### Les conséquences

Plusieurs observateurs notent que la principale conséquence de la crise actuelle sera une perte généralisée de confiance dans l'industrie et une augmentation des taux<sup>(6)</sup> en matière de réassurance.

Courtiers d'assurance, de réassurance et agents sont aussi inquiets, car leur responsabilité peut être mise en cause<sup>(7)</sup>.

### Pour des données financières exactes et rapidement accessibles

Tous les auteurs que nous citons se sont plaints du manque de données financières pertinentes et de la lenteur avec laquelle elles parviennent aux différents intéressés. Il y a donc ici un besoin que gouvernements et entreprises privées tentent de combler.

L'on connaît déjà des ouvrages de référence comme le *Best's Report* américain et les rapports statistiques des services des assu-

---

(4) « Canadian regulators look at guaranty funds », dans *Business Insurance*, 5 septembre 1983, p. 44.

(5) « New guidelines to spell out reinsurance audit procedures », dans *Business Insurance*, 10 octobre 1983, p. 18 et « States tightening reinsurance regulations », dans la même édition, p. 54.

(6) « Questions about reinsurer security could push rates higher », dans *Business Insurance*, 10 octobre 1983, p. 3.

(7) Aux États-Unis, voir « Brokers liability for insurer insolvency », dans *Insurance Week*, 24 juin 1983, p. 6 et au Canada, « Agents and brokers must emphasize solvency », dans *Canadian Underwriter*, octobre 1982, p. 6 ainsi que « Les courtiers doivent vérifier la solvabilité de leurs assureurs », dans *Regards*, janvier-février 1982, p. 11. Par ailleurs, dans *Assurances* de juillet 1983, pages 243 et 244, J. H. a tenté de cerner à nouveau la responsabilité du courtier à titre d'intermédiaire dans deux cas particuliers.

rances du Canada et des provinces ; dans le cas des derniers rapports, ils ont l'inconvénient de paraître tardivement et d'être donc de peu d'utilité.

De nouveaux outils sont maintenant disponibles ; en voici une brève présentation.

### **A) Au Canada**

498

En sus des rapports statistiques mentionnés ci-dessus, disponibles sur support papier, mentionnons les banques de données de *I.P. Sharp Associates*, qui réunissent les données fournies par le service des assurances du Canada et les rendent accessibles plus rapidement soit par l'achat du ruban magnétique, soit par le biais de la firme, en choisissant un mode spécifique de traitement des données.

En 1982, *Colander Publications Ltd.* publiait le Rapport d'assurance T.R.A.C. ; l'édition 1983 est récente des derniers mois. Ce rapport présente des informations financières et de souscription-clés sur toutes les compagnies d'assurance I.A.R.D. à enregistrement fédéral au Canada, y compris les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères. Le rapport a calculé huit tests de préavis d'insolvabilité, résultats de recherches menées au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Ces tests sont le rapport des primes nettes au surplus, la variation du surplus, le taux combiné sur deux ans, le test de liquidité, les exigences minimales de solvabilité pour les compagnies au Royaume-Uni, le rapport de l'exposé de placements et les réserves pour sinistres en suspens au surplus.

### **B) Aux États-Unis**

Aux États-Unis, la NAIC ou *National Association of Insurance Commissioners* établit des ratios financiers selon un système précis appelé IRIS (*Insurance Regulatory Information System*).

Les résultats de ces tests de préavis de solvabilité se retrouvent dans un nouveau service offert par les compagnies *Corporate Management Inc.* et *Citishare*, le service d'information de *Citicorp*. Le service *Insure* donne accès à cinq ans de données financières comparées (fournies par *A.M. Best Co.*) en sus des données de la NAIC.

Le groupe *A.M. Best* est probablement le principal fournisseur d'informations financières aux États-Unis ; des publications

---

annuelles comme le *Best's Report P/C ou L/H*, le *Best's Ratings and Financial Size Category Casualty Loss Reserve Development* sont des instruments de travail connus.

Tout récemment, *Standard & Poor's Corp*, une filiale de *Mc Graw Hill Inc.*, l'éditeur new-yorkais, annonçait un nouveau service de vérification destiné à quiconque a besoin rapidement de données ; c'est ainsi qu'en téléphonant au bureau new-yorkais de *S. & P.*, on pourrait obtenir les informations nécessaires. Le financement du service est actuellement assumé par les assureurs qui y participent, et il n'y a pas de frais pour l'utilisateur<sup>(8)</sup>.

499

### C) En Grande-Bretagne

Nous aimerions souligner, en Grande-Bretagne, l'existence de la firme *Financial Intelligence and Research* qui, depuis quelques années, offre des services d'information financière, particulièrement sur le marché de Londres et sur les réassureurs en particulier. L'évaluation de compagnies d'assurance et de réassurance à dimension internationale et la possibilité de suivre l'évolution d'un certain nombre d'entreprises, etc. constituent la base de ses services. Le coût est assez élevé, cependant.

De plus, pour qui cherche une information annuelle ponctuelle sur des compagnies d'assurance et de réassurance à dimension internationale, notons que le *World Insurance Report* (publié par *Longman Group Ltd.*) et l'*Europe des Assurances* (édité à l'*Argus*) fournissent des données sommaires, mais qui peuvent être utiles. Nous ne mentionnons pas ici les rapports statistiques spécifiques à chacun des pays.

Il y a donc de plus en plus d'intérêt pour une mesure plus précise de la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance. Pour que la source de renseignements soit valable, il faut :

- a) qu'elle soit de date récente;
- b) qu'elle permette de suivre l'évolution de la société depuis un certain nombre d'années.

---

(8) Notons, cependant, que *A. M. Best* n'offre pas de service d'information téléphonique et demande des frais minimums.